

Marseille, le 18 janvier 2016

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

Division des élèves

Bureau Vie Scolaire
DE 2
Référence
DELF PRIM 2016

Dossier suivi par
Christine Sorel
Téléphone
04 91 99 68 11

Patricia Bucchieri
Téléphone
04 91 99 68 86
Fax
04 91 99 68 34
Mél.

ce.de13examens-delf
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Objet: Eléments de cadrage en vue de l'organisation des épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française en milieu primaire (niveaux A1 et A2) - session 2016.

Le DELF Prim en milieu scolaire est un diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale pour certifier les compétences en français des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA ex ENAF).

Peuvent se présenter aux épreuves les Elèves Allophones Nouvellement Arrivés sur le territoire national depuis au maximum 14 mois à la date de l'examen.

A compter de la session 2016, l'organisation du DELF PRIM sera assurée, pour l'ensemble de l'académie, par les services de la DSDEN des Bouches-du-Rhône.

1 – Calendrier des épreuves

A – Epreuves collectives (compréhension écrite et orale et expression écrite)

Elles se dérouleront le mardi 7 juin 2016 à partir de 9h30

- DELF A1 : 9 h 30 – 10 h 50
- DELF A2 : 9 h 30 – 11 h 10

B – Epreuve individuelle (production de l'oral)

Elles se dérouleront le jeudi 9 juin 2016 à partir de 9h30

- certification A1 :
préparation : 10 minutes
interrogation : 5 à 7 minutes
évaluation : 5 minutes
- certification A2 :
préparation : 10 minutes
interrogation : 8 minutes
évaluation : 5 minutes

Les candidats passent les épreuves dans l'école figurant sur leur convocation.

C – Jury de délibération

La date du jury vous sera communiquée ultérieurement.

2 – Procédures

L'inscription des élèves se fera dans les écoles à partir de la fiche individuelle jointe en annexe .

Cette fiche doit être impérativement et soigneusement remplie par l'enseignant , en majuscules, pour éviter les erreurs qui seraient ensuite préjudiciables lors de l'édition des diplômes.

Les fiches individuelles signées par le candidat et l'enseignant seront conservées dans l'établissement.

Un tableau récapitulatif joint en annexe 2 sera rempli sous EXCEL par chaque école et retourné impérativement par mail ce.de13examens-delf@ac-aix-marseille.fr au plus tard le 31 mars 2016.

Avant le 23 mai 2016, les établissements recevront de la direction académique les convocations de leurs candidats inscrits, pour vérification de l'enregistrement correct des informations transmises.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce dispositif auquel j'attache le plus grand intérêt.



Luc LAUNAY



**FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU DELF Prim
Session de juin 2016**

**académie
Aix-Marseille**
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

destinée aux EANA de nationalité étrangère qui suivent un enseignement de FLS (Français Langue de Scolarisation) dans une UPE2A (ex DAI)

**à remplir en MAJUSCULES par le PROFESSEUR de l'élève
et à conserver par l'établissement.**

Division des élèves
Bureau Vie Scolaire

Etablissement scolaire :

Date d'inscription dans l'établissement : __ / __ / ____

Date d'arrivée en France : : __ / __ / ____

DE 2

Genre du candidat : MASCULIN FEMININ (barrez la mention inutile)

Référence
DELF PRIM 2016

NOM du
candidat :

Dossier suivi par
Christine Sorel
Téléphone
04 91 99 68 11

PRENOM du candidat :

Date de naissance du candidat : __ / __ / ____

Patricia Bucchieri
Téléphone
04 91 99 68 86

Ville de naissance du candidat :

Fax
04 91 99 68 34

Pays de naissance du candidat :

Nationalité du candidat :

Mél.
ce.de13examens-delf
@ac-aix-marseille.fr

NOM du représentant légal:

Adresse :

- Numéro et rue :
- code postal : ville :
- n° de téléphone :

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Choix de l'examen : **DELF A1** ou **DELF A2**
(barrez les mentions inutiles)

L'élève
Date et signature

Le Professeur des écoles
Date et signature

Règles de saisie des données dans le fichier d'échange Excel

DOSSIER D'INSCRIPTION

Afin de vous simplifier les démarches , les inscriptions s'effectuent à l'aide d'un tableau Excel dans lequel tout a été mis en œuvre pour vous faciliter la saisie.

Seule la première feuille «*ImportInscritsExterne* » permet de saisir des données. Les autres feuilles sont uniquement informatives et sont verrouillées en écriture

Certaines colonnes ont été masquées et doivent le rester.

Je vous remercie de bien respecter la procédure pour remplir la première feuille «*ImportInscritsExterne* » afin d'éviter au maximum les erreurs d'inscription.

Tous les champs (sauf la date de naissance) sont obligatoirement au format TEXTE et à saisir en MAJUSCULES pour des raisons de reconnaissance de caractères dans notre logiciel de gestion d'examen

	CHAMP	PRECISION
B	SEXE CANDIDAT	H/F (choix dans la liste déroulante)
C	NOM CANDIDAT	60 caractères maximum
E	PRENOM CANDIDAT	60 caractères maximum
F	LIBELLE NATIONALITE CANDIDAT	Choix dans la liste déroulante
G	DDN CANDIDAT	Format JJ/MM/AAAA
H	LIBELLE PAYS NAISS CANDIDAT	Choix dans la liste déroulante
I	VILLE NAISS CANDIDAT	50 caractères maximum
T	A1	Choix de l'examen auquel le candidat s'inscrit
U	A2	
AC	DATE D'ARRIVEE EN FRANCE	Format JJ/MM/AAAA

Assurez-vous :

- Que le fichier *DOSSIER D'INSCRIPTION ETABLISSEMENT.xls* est complet,
- Que le nom et le numéro RNE de votre établissement figurent dans le courriel de votre envoi électronique.

Renvoyez le fichier :

- Par courriel à l'adresse ce.de13examens-delf@ac-aix-marseille.fr pour l'importation informatique.

Pour toute question, vous pouvez contacter Patricia BUCCHIERI, gestionnaire du DELF scolaire, au 04.91.99.68.86 et par courriel ce.de13examens-delf@ac-aix-marseille.fr

